

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 05-6308 / 100723  
Cremo S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Conditionnement  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
18 H  
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6440 / 100723  
Cremo S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
12.06.2005–11.05.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6452 / 110365  
SecurePost AG, 1000 Lausanne 16  
Transport de sécurité, préparation des commandes, planification  
besoins spéciaux de consommation  
3 H  
01.07.2005–30.06.2008 (Nouveau permis)
- 05-6455 / 110371  
Pacheco & De Jesus Paradela Pacheco Transport, 1213 Onex  
Livraison des médicaments et produits liés dans les pharmacies  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.08.2005–31.08.2008 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 05-6304 / 100723  
Cremo S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Traitement thermique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
12.06.2005–11.06.2008 (Renouvellement)
- 05-6305 / 100723  
Cremo S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Service d'entretien  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
6 H  
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement/modification)

- 05-6307 / 100723  
Cremo S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Laboratoire  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H, 2 F  
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 05-6460 / 100548  
Laboratoires Serono SA, 1170 Aubonne  
production (matières premières et produits finis) – QA/QC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
65 H, 20 F  
07.08.2005–08.08.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 05-6364 / 101326  
Jowa AG, 2072 St-Blaise  
Emballage, préparation de la pâte, confectionm cussan, logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
97 H, 33 F  
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)
- 05-6366 / 101390  
Jowa SA Boulangerie Express, 1227 Carouge GE  
Emballage, préparation de la pâte, confection cuisson, logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H, 5 F  
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)**

- 05-6365 / 101326  
Jowa AG, 2072 St-Blaise  
Technique de maintien et d'installation  
besoins spéciaux de consommation  
5 H  
10.04.2005–09.04.2008 (Nouveau permis)
- 05-6367 / 101390  
Jowa SA Boulangerie Express, 1227 Carouge GE  
Technique de maintien et d'installation  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
10.04.2005–09.04.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

5 juillet 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.07.2005
Date	
Data	
Seite	4088-4091
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 753

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.